



➤ **DESTRUCTEUR d'ODEURS**  
➤ **ODORIFÉRANT RÉMANENT**  
**POUR LE TRAITEMENT EN SPRAY DES ZONES MALODORANTES**

- |   |  |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Composants facilement biodégradables            | <input checked="" type="checkbox"/> Destructeur d'odeurs                     |
| <input checked="" type="checkbox"/> Facilement dispersable                          | <input checked="" type="checkbox"/> Surodorant : forte rémanence             |
| <input checked="" type="checkbox"/> Abat et détruits les mauvaises odeurs volatiles | <input checked="" type="checkbox"/> Traitements en EXTERIEUR et en INTÉRIEUR |

## CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

ÉTAT PHYSIQUE : Liquide limpide  
 DENSITÉ : 1015 g/l +/- 20 g/l  
 RÉACTION CHIMIQUE : Neutre  
 pH pur : 6,50 environ  
 COULEUR : bleu très pâle  
 ODEUR : Senteur verte herbacée à l'état concentré

## PROPRIÉTÉS PRINCIPALES / ACTIONS

Apporte en terminal, un effet odoriférant avec rémanence.

Sans action biocide :

- Sans perturbation du processus naturel de biodégradabilité.
- Sans nuisance pour les micro-organismes.

Action immédiate.

Participe à la réduction des émissions des odeurs putrides, de

**mercaptans**

**odeurs soufrées**

**hydrogène sulfuré**

**cadavérine**

**putrescine**

Neutralisant destructeur des mauvaises odeurs dans les

parking souterrains	hall d'immeuble de syndic	camping
stations-services	Déchetteries (conteneurs, bennes à déchets)	
centres d'enfouissements techniques lors des travaux de compactage, de reprise, d'enfouissement		

Réduit, élimine les nuisances vis à vis des habitants riverains.



Brumisé finement, le destructeur d'odeur piège les mauvaises odeurs volatiles et les détruits



## MODES ET DOSES D'EMPLOI

Agiter avant dilution.

S'utilise toujours dilué dans l'eau par aspersion pulvérisation-atomisation pour les travaux de destruction neutralisation des mauvaises odeurs à la source d'émission.

Dilutions indicatives à adapter selon nature, origine et intensité des mauvaises odeurs à traiter :

1. Déchetteries, zones de déchargement des bennes, zones de tris, de stockages temporaires :

Dilution dans l'eau de 0,3 à 1%. Application par arrosage - pulvérisation directe sur les sources d'émission d'odeurs.

2. B/ C.E.T, zone d'enfouissement, de compactage, de reprise :

Dilution de 0,25 à 0,5 % pour application par brumisation-atomisation en diffusion aérienne pour abattre et détruire les mauvaises odeurs directement sur les zones d'intervention en C.E.T et éviter la propagation de nuisances olfactive à l'extérieur ou périphérie des sites d'enfouissement.

## PRINCIPAUX ELEMENTS DE COMPOSITION

Préparation en phase aqueuse à base d'agents dispersants non ioniques, combinaison équilibrée de différents extraits végétaux, de dérivés agents catalyseurs oxydo-réducteurs destructeurs d'odeurs.

## RECOMMANDATIONS



DANGER

**H318 Provoque des lésions oculaires graves.**

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.  
P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

## Utilisations réservées aux professionnels

### PROTÉGER DU GEL AU STOCKAGE

EUH208 Contient DIPENTENE. Peut produire une réaction allergique.  
Conserver dans un local frais (entre +5°C et 30°C), à l'abri du gel, du soleil et de la lumière.  
Compte tenu de son pouvoir odoriférant puissant, ne pas mettre au contact ou à proximité de denrées alimentaires non hermétiquement emballées, ni de surfaces pouvant être au contact de denrées alimentaires.  
Ne pas laisser à la portée des enfants.  
Eviter le contact avec les yeux, la peau, utiliser des gants pour la manipulation. Se laver les mains après utilisation.  
En cas de contact avec les yeux, la peau : laver immédiatement pendant 15 minutes à l'eau claire.  
Toujours effectuer au préalable, un essai avec la surface à traiter pour déterminer compatibilité et temps de contact appropriés.